

Province de Québec
District de Richelieu
Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une assemblée extraordinaire de la municipalité de Sainte-Victoire de Sorel tenue à 19h à l'édifice municipal le lundi 2 décembre 2013, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents son honneur le maire M. Jean-François Villiard, Mme Marie-Claude Antaya, MM. Michel Aucoin, Martin Cournoyer, Richard Gouin, Michel Roy et Pierre-Paul Simard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de son honneur le maire M. Jean-François Villiard.

Ordre du jour :

- 1- Prière
- 2- Présentation pour adoption des prévisions budgétaires 2014 de la bibliothèque
- 3- Présentation pour adoption des prévisions budgétaires 2014 du HLM
- 4- Présentation pour adoption des prévisions budgétaires 2014 des loisirs
- 5- Présentation pour adoption des prévisions budgétaires 2014 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François
- 6- Présentation pour adoption des prévisions budgétaires 2014 de la municipalité
- 7- Période de questions (20 minutes)
- 8- Levée de l'assemblée

Bibliothèque, prévisions budgétaires 2014 :

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Claude Antaya et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires 2014 de la bibliothèque telles que présentées pour un montant total de 27 830,00\$. De plus, un montant de 625\$ sera versé mensuellement pour l'achat de livres et cette mensualité est incluse dans le budget.

Adopté à l'unanimité.

HLM, prévisions budgétaires 2014 :

Il est proposé par M. le conseiller Michel Roy et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires 2014 du HLM de Sainte-Victoire-de-Sorel dont la quote-part de la municipalité est fixée à 2 360\$.

Adopté à l'unanimité.

Loisirs, prévisions budgétaires 2014 :

Il est proposé par M. le conseiller Martin Cournoyer et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires des loisirs telles que présentées pour un montant total de 68 738\$.

Adopté à l'unanimité.

Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François :

Il est proposé par M. le conseiller Pierre-Paul Simard et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François telles que présentées dont la quote-part de la municipalité est fixée à 147 376\$.

Adopté à l'unanimité.

RÈGLEMENT # 330-2013

**CONCERNANT L'ADOPTION DU BUDGET
DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-VICTOIRE-DE-SOREL**

Le secrétaire-trésorier soumet aux membres du conseil le budget qu'ils ont préparé pour l'année 2014.

Voici les prévisions budgétaires des revenus et des dépenses qui s'établissent :

Revenus	Budget 2014
Revenus de sources locales	
Taxe foncière générale	1 772 426,00\$
Taxe d'eau	156 100,00\$
Enlèvement et destruction des ordures	139 260,00\$
Égouts sanitaires, entretien	16 800,00\$
Égouts sanitaires, financier	28 557,00\$
Total (revenus de sources locales)	2 113 143,00\$
Compensations tenant lieu de taxes	
Organismes communautaires	5 000,00\$
Remboursement T.V.Q.	50 300,00\$
Remboursement T.P.S.	96 200,00\$
Remboursement programme TECQ	90 436,00\$
Prise en charge des routes	57 609,00\$
Sablières	24 000,00\$
Subvention Préco, égouts	73 231,00\$
Subvention F.C.C.Q., égouts	125 628,00\$
Total (compensations tenant lieu de taxes)	522 404,00\$
Autres services rendus	
Services rendus à d'autres municipalités (Régie)	4 000,00\$
Raccordement aqueduc et égouts	4 000,00\$
Total (autres services rendus)	8 000,00\$
Autres revenus de sources locales	
Permis de construction	3 500,00\$
Intérêts Caisse Desjardins	1 000,00\$
Intérêts sur arrérages de taxes	7 000,00\$
Location de salle	2 150,00\$

Droits sur les mutations immobilières	45 000,00\$
Location de gymnase (salle et sport)	2 000,00\$
Publicité journal Les Plumes	7 000,00\$
Location centre récréatif (Commission Scolaire)	34 043,00\$
Sûreté du Québec (amendes)	7 000,00\$
Location de l'immeuble du 498 chemin Ste-Victoire	6 000,00\$
Location du bureau de poste	2 600,00\$
Loisirs, revenus (soccer, terrain de jeux...)	39 208,00\$
Location de la caserne	5 100,00\$
Total (autres revenus de sources locales)	161 601,00\$

Total des Revenus **2 805 148,00\$**

Dépenses

Administration Générale

Frais de représentation	74 316,00\$
Salaires secrétaire-trésorier et adjointe	117 912,00\$
Salaires inspecteur municipal et aides	89 912,00\$
Bénéfices marginaux et assurance groupe	52 852,00\$
Papeterie, timbres et téléphone	13 960,00\$
Associations secrétaire-trésorier et inspecteur	965,00\$
Commission des accidents de travail	8 500,00\$
Audition	12 000,00\$
Bureau d'enregistrement	300,00\$
Avis public et petit journal	16 100,00\$
M.R.C., inspection régionale	38 022,00\$
Congrès et journées d'étude	10 400,00\$
Frais de déplacement	2 300,00\$
Honoraires professionnels	22 000,00\$
Centre administratif et entretien	28 810,00\$
Nouveau local 498, chemin Sainte-Victoire	6 250,00\$
Entretien et modernisation "informatique"	15 750,00\$
Total (administration générale)	510 349,00\$

Sécurité Publique

Protection contre l'incendie	310 000,00\$
Police	215 400,00\$
Installation et entretien des bornes-fontaines	12 000,00\$
Total (sécurité publique)	537 400,00\$

Transport Routier

Voirie	104 000,00\$
Enlèvement de la neige	154 000,00\$
Éclairage de rues	12 770,00\$
Total (transport routier)	270 770,00\$

Hygiène du milieu	
Purification et traitement de l'eau	95 495,00\$
Enlèvement et destruction des ordures	152 426,00\$
Réseau d'égouts, entretien	19 360,00\$
Total (hygiène du milieu)	267 281,00\$
Loisirs	
Loisirs, entretien	5 500,00\$
Loisirs, électricité et téléphone	5 000,00\$
Loisirs, général	68 738,00\$
Loisirs, technicien en loisir	39 130,00\$
Centre récréatif	52 000,00\$
Bibliothèque	27 830,00\$
Bibliothèque, loyer	8 000,00\$
Loisirs Sorel-Tracy	50 000,00\$
Total (loisirs)	256 198,00\$
Culture	
Entretien de la salle municipale	8 000,00\$
Souscriptions diverses	14 000,00\$
Total (culture)	22 000,00\$
Total (loisirs et culture)	278 198,00\$
Autres Activités	
Assurance feu et responsabilité	39 415,00\$
Machinerie et véhicules	11 850,00\$
C.L.D. économique	32 861,00\$
Dépenses en immobilisation à même les revenus	422 859,00\$
Total (autres activités)	506 985,00\$
Autres Dépenses	
Frais de financement, aqueduc rue Pierre	2 980,00\$
Frais de financement, égouts	264 000,00\$
Total (autres dépenses)	266 980,00\$
Quote-part des dépenses	
M.R.C. de Pierre-De Saurel	119 825,00\$
Révision et mise à jour du rôle d'évaluation	35 000,00\$
Plan et règlement d'urbanisme	3 000,00\$
Total (quote-part des dépenses)	157 825,00\$
Recouvrement de certains contribuables	
Entrées d'eau et d'égouts	7 000,00\$
Déficit prévu H.L.M.	2 360,00\$
Total (recouvrement de certains contribuables)	9 360,00\$
Total des Dépenses	2 805 148,00\$

ATTENDU que d'après le budget ci-dessus, cette municipalité doit prévoir au cours de l'année 2014 pour fin d'administration générale des dépenses s'élevant à 2 805 148\$;

ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à 219 734 800\$;

ATTENDU que les revenus autres que la taxe foncière s'élèvent à 1 032 722\$;

ATTENDU que pour solder la différence entre lesdites dépenses et le revenu non foncier, il est requis une somme de 1 772 426\$ qu'il est nécessaire de prélever sur les biens imposables de la municipalité et 139 260\$ sur les propriétés desservies par le règlement des vidanges et 156 100\$ sur les propriétés desservies par le règlement d'aqueduc et 45 357\$ sur les propriétés desservies par le règlement des égouts sanitaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement qu'une taxe foncière générale de 0,79\$ par 100\$ d'évaluation pour fin d'administration générale sera imposée et prélevée sur tous les biens imposables de cette municipalité, et 122\$ par propriétaire qui a le service de ramassage des ordures et 100\$ par propriétaire desservi par le réseau d'aqueduc tel que décrit par le règlement #86 et une somme supplémentaire de 2 980\$ sera prélevée sur l'ensemble des propriétés décrétées par le règlement #302-07 plus un montant fixe pour chacun de 100\$ pour l'entretien, et 100\$ par unité d'évaluation desservie par le réseau des égouts sanitaires et une somme supplémentaire sera prélevée sur l'ensemble des propriétés décrétées par le règlement #313-2010 et qui participent au financement. De plus, tout compte provenant de la MRC de Pierre-De Saurel concernant les cours d'eau pour l'année 2012-2013, 2013-2014 et approuvé par règlement sera facturé à chaque propriétaire concerné selon la répartition préparée par l'ingénieur de la MRC de Pierre-De Saurel et celle-ci se fera sous forme de taxe.

Adopté à l'unanimité.

Jean-François Villiard
Maire

Michel St-Martin
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Il est résolu que le budget ci-dessus et la résolution d'imposition de la taxe foncière, de la taxe des vidanges, de la taxe d'eau, de la taxe des égouts sanitaires et la taxe de répartition des cours d'eau provenant de la MRC soient et sont adoptés séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

Taux d'intérêt sur les arrérages de taxes :

Il est résolu unanimement que le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes soit de 10% pour l'année 2014.

Adopté à l'unanimité.

Immobilisation, dépenses triennales :

Il est résolu unanimement d'accepter les prévisions des dépenses triennales en immobilisation pour les années 2014, 2015 et 2016 qui sont les suivantes :

Pour 2014

Loisirs	45 000\$
Voirie	322 859\$
Administration	55 000\$

Pour un total de 422 859\$

Pour 2015

Voirie	225 000\$
Pour un total de	225 000\$

Pour 2016

Voirie	225 000\$
Pour un total de	225 000\$

Adopté à l'unanimité.

Présentation sur le compte de taxes de la foncière :

Il est résolu unanimement de diviser la taxe foncière générale qui sera présentée en 3 volets distincts sur le compte de taxes 2014 :

Foncière générale :	0,60883\$
Police :	0,09803\$
MRC de Pierre-De Saurel :	0,08314\$

Pour un total de la taxe foncière de 0,79\$ par 100\$ d'évaluation.

Adopté à l'unanimité.

Levée de l'assemblée :

Il est proposé par M. le conseiller Michel Roy et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.
Puis la séance est levée.